

BOUCLE DU **Hainaut**



LA BOUCLE DU HAINAUT

POUR UNE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE
DANS UN MONDE DURABLE

SOMMAIRE

CONTEXTE4

- Qui est Elia
- Elia au cœur de la transition énergétique

LA BOUCLE DU HAINAUT7

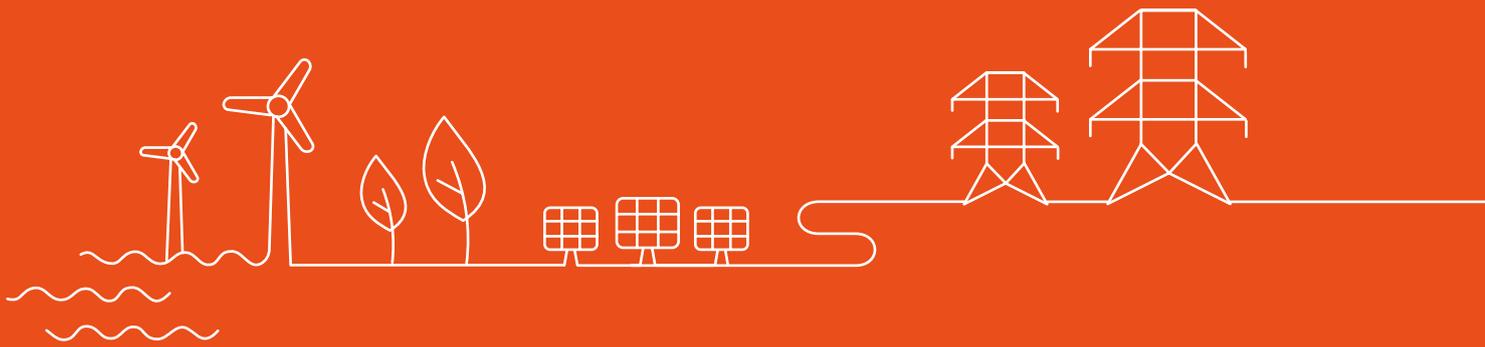
- Un projet qui répond à quatre objectifs majeurs
- Un corridor situé entre Avelgem et Courcelles
- Une technologie fiable et éprouvée

UNE RÉALISATION EN 4 PHASES14

- Un projet réalisé en 4 grandes phases

ELIA, AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ 20

- Les mesures d'accompagnement
 - Les champs électromagnétiques
 - La Boucle du Hainaut et vous
-



Madame, Monsieur,

Chers riverains,

Cette brochure a été rédigée afin de vous donner un aperçu global du projet Boucle du Hainaut, liaison haute tension 380 kV reliant les postes d’Avelgem et de Courcelles. Celui-ci relève d’une importance majeure puisque sa réalisation contribuera à l’atteinte des objectifs que la Belgique s’est fixée en matière d’énergie et de climat.

En effet, cette liaison haute tension assurera un accès compétitif et abordable à l’électricité, permettra d’augmenter la capacité d’accueil de toutes les énergies renouvelables, soutiendra l’attractivité économique en Wallonie et plus spécifiquement dans le Hainaut, et fiabilisera l’approvisionnement électrique pour les consommateurs.

La réalisation d’un projet d’une telle ampleur s’inscrit dans le cadre de procédures strictes et contraignantes qu’Elia s’engage à respecter scrupuleusement. Ce parcours législatif sera long et cadencé par des études, des phases de consultation des citoyens et des analyses approfondies par les autorités.

En tant que responsable de ce dossier au sein d’Elia, je suis conscient que certains d’entre vous seront plus concernés que d’autres par la réalisation de ce projet et que de nombreuses questions vont surgir quant à votre situation personnelle. Tout au long de ce processus, nous nous engageons donc à mettre à votre disposition une information claire et complète afin que vous puissiez être tenus au courant du dossier et de son évolution.

Mes collègues et moi, nous nous réjouissons de travailler avec vous afin de construire aujourd’hui le réseau de demain et de relever ensemble les défis de la transition énergétique !

Cordialement,



Maxime Habran

Responsable projet pour le département
Community Relations

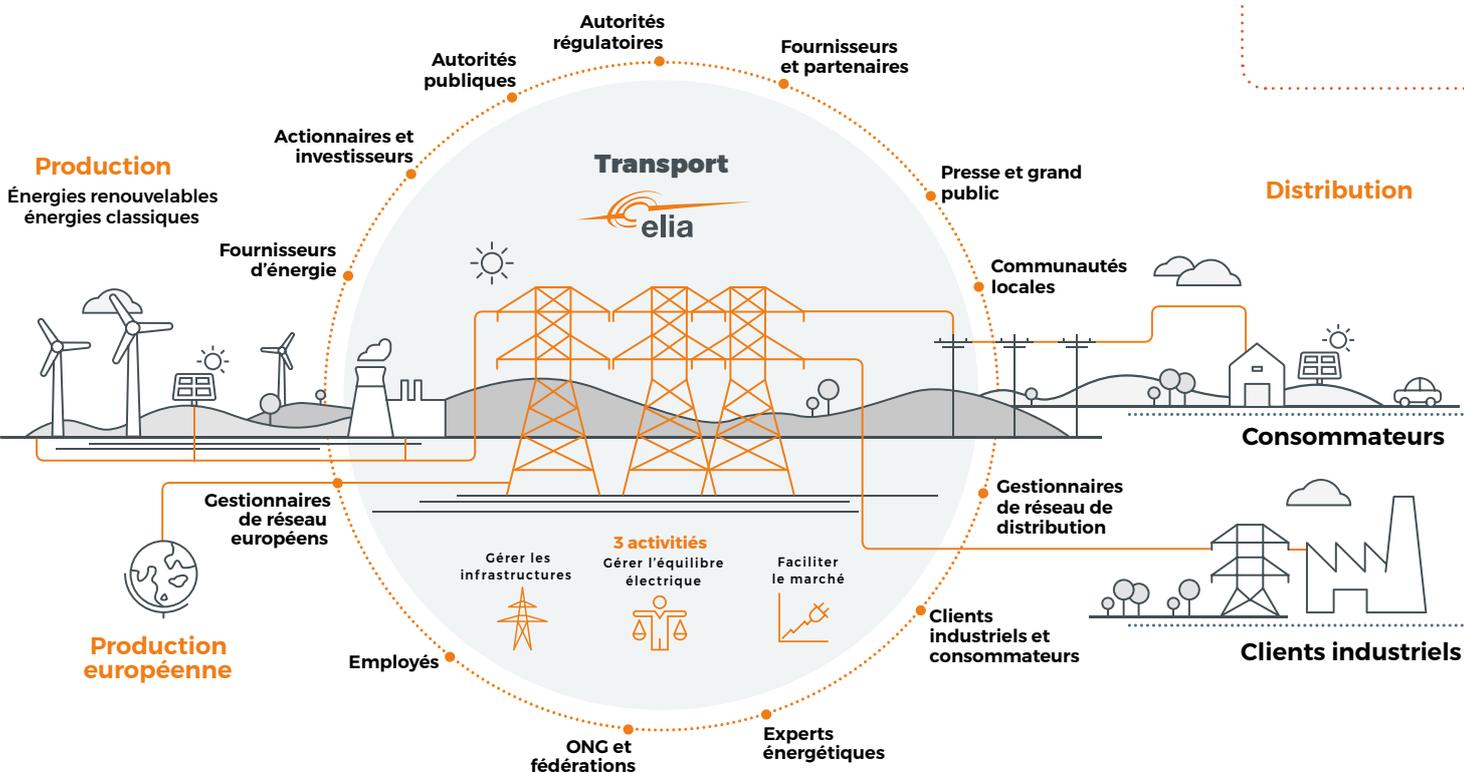
Contexte

QUI EST ELIA ?

Elia est le Gestionnaire de Réseau de Transport d'électricité haute tension belge. L'entreprise a donc une mission d'utilité publique qui consiste à exploiter, entretenir et développer un réseau électrique durable, abordable et fiable. Son réseau est considéré comme l'un des plus fiables d'Europe. Il transporte l'électricité des producteurs vers les gestionnaires de réseau de distribution et vers les grands consommateurs industriels en veillant à l'équilibre entre production et consommation. Intégré au réseau maillé européen, le réseau Elia permet également l'importation et l'exportation d'électricité depuis et vers les pays voisins.

Acteur central dans le système énergétique, le Groupe Elia agit dans l'intérêt de la société. Elia adapte constamment son réseau de transport au mix énergétique en constante évolution, notamment par une intégration majeure d'énergie renouvelable afin de réussir une transition énergétique pour un monde durable. Elle adopte une gestion proactive des parties prenantes lors de la réalisation de ses projets par l'entame d'une communication bilatérale avec tous les acteurs concernés et ce, dès le début du processus. Elia met également son expertise à disposition du secteur et des autorités compétentes pour aider à construire le système énergétique de demain.

**UNE
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
RÉUSSIE POUR
UN MONDE
DURABLE.**



Un système fiable : grâce à un mix énergétique qui peut satisfaire en permanence la demande et qui favorise l'activité économique tout en préservant le confort de tous.



Un système durable : grâce à l'intégration des énergies renouvelables, exploitant pleinement le potentiel national, complété par la production de renouvelable étrangère importée grâce à des interconnexions supplémentaires.

Un système abordable : grâce à notre réseau électrique bien développé, nous avons accès aux sources d'énergie les plus efficaces sur notre territoire et à l'étranger. Ceci crée une convergence des prix avec les pays voisins et améliore notre position concurrentielle.

ELIA AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À la suite de décisions politiques internationales, européennes et nationales, la transition énergétique a été amorcée de manière irréversible.

L'Union européenne s'est ainsi fixée l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Pour y parvenir, le passage des énergies fossiles aux renouvelables se révèle inéluctable. La Belgique ne relèvera pas le défi de la transition énergétique sans un changement de paradigme de son réseau électrique. En effet, celui-ci subit actuellement une profonde mutation liée notamment à une transformation fondamentale du parc de production et à la modification de la consommation énergétique dans le but de décarboniser le système électrique à l'échelle européenne.

Afin de répondre aux enjeux de cette transition énergétique déjà amorcée, la construction d'un réseau fiable, durable et abordable est primordial.

La Boucle du Hainaut est indispensable au réseau de demain et apportera une contribution importante afin de relever les défis énergétiques et climatiques qui attendent notre société.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

INTERNATIONAL

Accords de Paris (COP 21)

EUROPE

Paquet Climat-Energie 2030
Ambitions européennes horizon 2050
Vers une société décarbonisée

BELGIQUE

Stratégie énergétique fédérale
Plan Nation Energie-Climat

ELIA

Plan de Développement Fédéral 2020-2030
Construction du réseau de demain : *Future Grid*

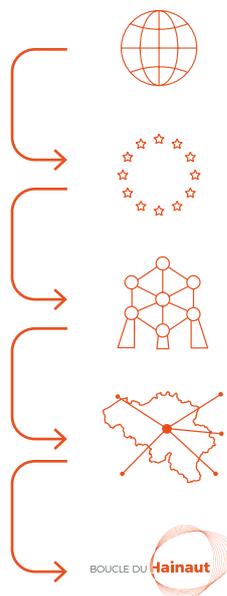
ELIA - BOUCLE DU HAINAUT

Construction d'une nouvelle liaison 380 kV

« Via ses projets d'infrastructure, Elia a l'ambition de renforcer le réseau 380 kV existant et de développer les chainons manquants, c'est le cas avec la Boucle du Hainaut. Ceci permettra de raccorder et d'intégrer le potentiel belge en énergie renouvelable ainsi que de transporter et importer les grandes quantités produites ailleurs en Europe.

Construire le réseau de demain, c'est permettre à notre économie de se développer, de maintenir le confort des ménages, tout en tirant les bénéfices de la transition énergétique. »

Stijn De Sutter
Responsable projet pour le département Infrastructures





La Boucle du Hainaut

Le projet Boucle du Hainaut consiste en la réalisation d'une nouvelle liaison électrique aérienne d'un niveau de tension de 380 kV et d'une capacité de transport de 6 GW, entre les postes d'Avelgem et de Courcelles.

UN PROJET QUI RÉPOND À 4 OBJECTIFS MAJEURS



1. Assurer l'accès compétitif et abordable à l'électricité

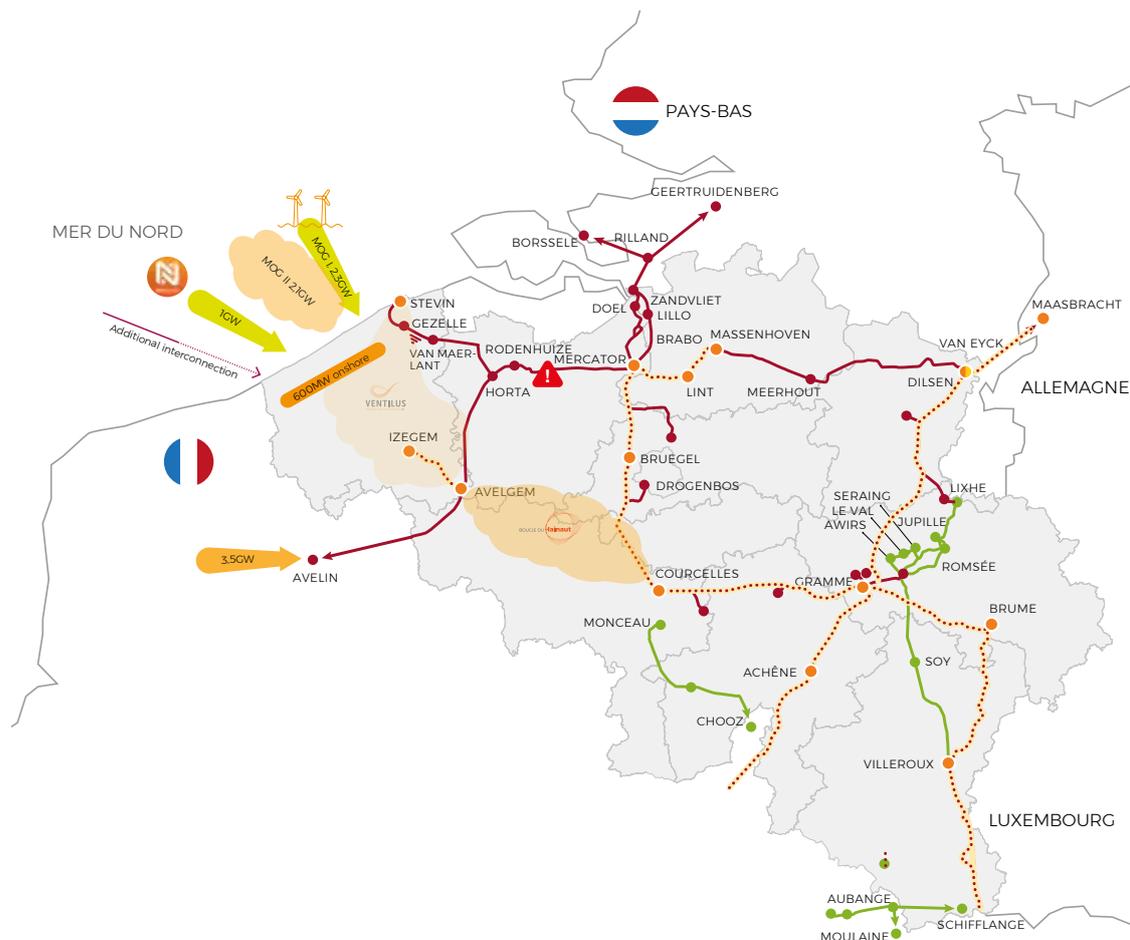
L'accès à une énergie abordable est un enjeu majeur identifié par le Gouvernement wallon. En ayant accès en permanence à toutes les sources d'énergie disponibles, le réseau de transport bien développé et interconnecté a justement pour objectif de permettre à la communauté de bénéficier à tout moment des prix les plus attractifs sur le marché européen de l'énergie.

En augmentant la capacité de transport d'électricité provenant de la Mer du Nord et des pays voisins (France et Royaume-Uni), vers le centre du pays, la Boucle du Hainaut permettra d'éviter tout risque de saturation du réseau. En effet, lorsque celui-ci sature, Elia doit procéder à des redéploiements des flux d'électricité sur le réseau existant, ce qui génère des coûts pour la collectivité.

LA RÉALISATION DU PROJET BOUCLE DU HAINAUT PERMETTRA D'ÉVITER LES COÛTS LIÉS À LA SATURATION DU RÉSEAU EXISTANT. PAR AILLEURS, ELLE FACILITERA L'ACCÈS AU MARCHÉ EUROPÉEN POUR LES CONSOMMATEURS BELGES. CES DERNIERS BÉNÉFICIERONT AINSI DES MEILLEURS PRIX SUR LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ.

La colonne vertébrale du réseau belge et sa nécessité de capacité de transport d'électricité

La colonne vertébrale du réseau de transport d'électricité est constituée de liaisons d'un niveau de tension de 380 kV permettant de transporter une grande quantité d'électricité. Ces liaisons garantissent un réseau belge robuste et font partie du réseau maillé européen. La Boucle du Hainaut permet de compléter ces infrastructures principales de transport d'électricité afin d'acheminer l'énergie produite en mer et sur terre vers les lieux de consommation.



4 GW

LE PROJET DE PLAN NATIONAL ÉNERGIE ET CLIMAT ADOPTÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PRÉVOIT UNE AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DES ÉOLIENNES EN MER DU NORD, PASSANT DE 2,3 GW EN 2020 À 4 GW D'ICI 2030.



2. Augmenter la capacité d'accueil pour toutes les énergies renouvelables

Réussir la transition énergétique implique notamment une décarbonisation progressive de notre société. Pour ce faire, la production d'énergie renouvelable devra augmenter significativement ces prochaines années.

Face à cette évolution, Elia doit adapter son réseau de transport électrique afin d'être en mesure de transporter ces nouveaux flux qui ont comme caractéristiques d'être plus variables et irréguliers que d'autres types de productions.

Ainsi, afin d'intégrer sur le réseau la production des parcs éoliens *offshore*, celles provenant de France et du Royaume-Uni, ainsi que les autres sources d'énergie renouvelables, le projet Boucle du Hainaut se révèle indispensable.



L'EUROPE VISE UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 40 % D'ICI 2030, ET LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050.



3. Soutenir l'attractivité économique en Wallonie, plus spécifiquement dans le Hainaut

La présence d'une infrastructure principale de transport d'électricité haute tension sur un territoire favorise son attractivité économique. Cependant, à l'heure actuelle, le Hainaut ne bénéficie pas de ce type d'infrastructure. Hors, à l'horizon 2030, le réseau électrique 150 kV arrivera à saturation.

Cela signifie que la capacité existante d'alimentation électrique du Hainaut a atteint sa limite, avec pour conséquence, un risque de déficit d'attractivité de la région, puisque l'offre ne pourra plus répondre à la demande.

La Boucle du Hainaut représente donc une opportunité territoriale dans la mesure où elle assurera de manière principale le transport de l'électricité entre Avelgem et Courcelles. Les études effectuées par Elia montrent que ce projet permettra également de répondre aux problèmes de saturation du réseau 150 kV, offrant ainsi de nouvelles perspectives de développement pour la région.



4. Fiabiliser l'approvisionnement électrique pour les consommateurs

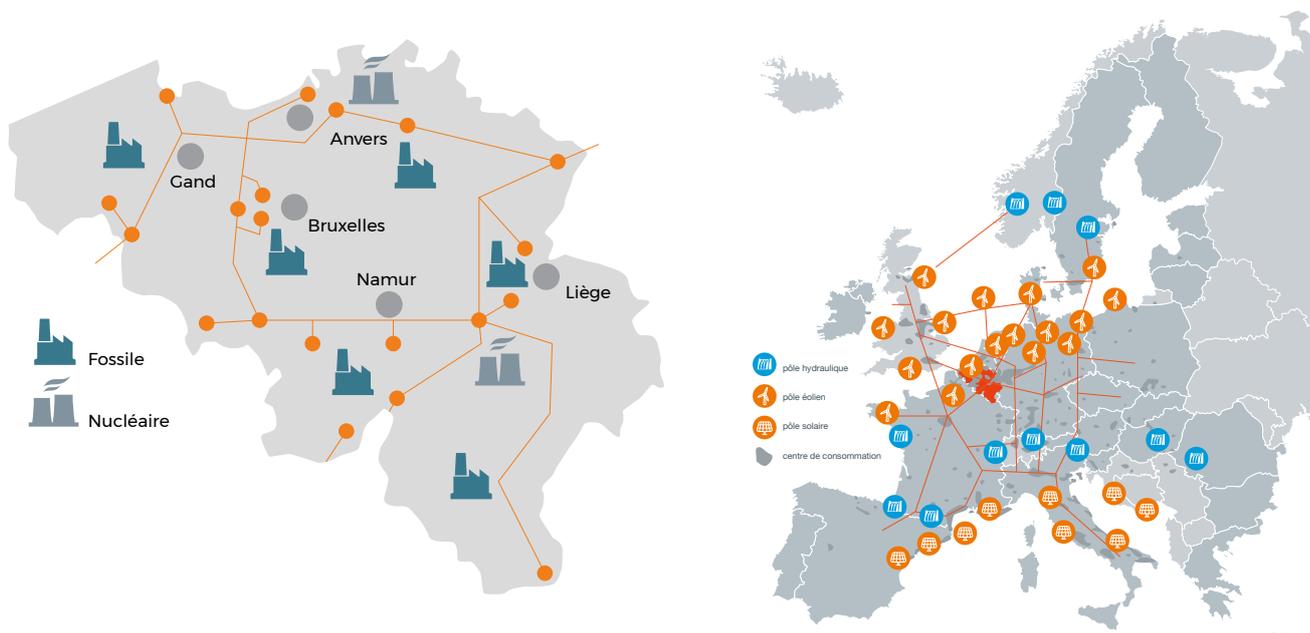
Le projet Boucle du Hainaut permettra d'augmenter la sécurité d'approvisionnement électrique des consommateurs belges en renforçant considérablement le maillage du réseau 380 kV, considéré comme la colonne vertébrale du réseau électrique.

En effet, auparavant, le réseau était structuré de manière à acheminer vers les consommateurs l'énergie produite sur les grands sites de production fossile. Avec la transition énergétique et la production d'énergie renouvelable décentralisée, les flux d'énergie sont plus importants et plus variables.

Ce nouvel axe permettra de viabiliser le maillage du réseau 380 kV et donc de répondre aux défis futurs de manière fiable.

De plus, parallèle à l'axe 380 kV existant entre Mercator à Kruibeke et Horta à Zomergem, il facilitera les interventions d'entretien ou curatives sur l'ensemble du réseau en assurant un chemin alternatif à l'électricité.

L'évolution du système électrique





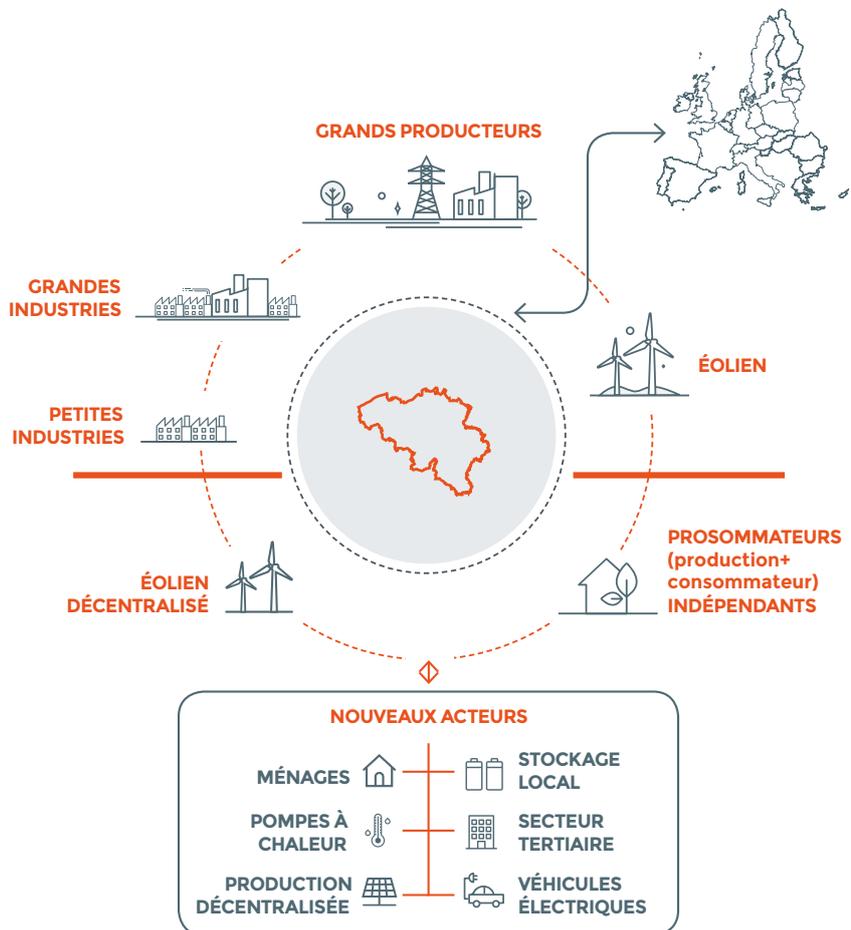
Le réseau maillé

Le fonctionnement du réseau électrique peut être comparé à un filet de pêche. Grâce à un maillage interconnecté, tout le territoire peut être desservi. Enfin, en cas d'incident sur un des axes, la circulation reste toujours possible via des voies alternatives.

Ce maillage garantit ainsi la sécurité d'approvisionnement du réseau.

La construction de la Boucle du Hainaut permettra donc de renforcer le réseau principal européen.

AVEC LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LES NOUVELLES MODALITÉS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE, DE NOUVEAUX ACTEURS APPARAISSENT DANS LE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE.



UN CORRIDOR SITUÉ ENTRE AVELGEM ET COURCELLES

Afin de répondre aux besoins identifiés, la liaison aérienne de la Boucle du Hainaut doit relier les postes haute tension d'Avelgem et de Courcelles.

Pour définir le meilleur emplacement de ce nouveau corridor, la revalorisation du plan de secteur a été privilégiée. Par ailleurs, les critères appliqués peuvent être catégorisés en 4 groupes :

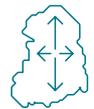
- Les critères d'exclusion tels que les sites SEVESO ou les aéroports, desquels les infrastructures doivent se placer à une certaine distance ;
- Le regroupement des infrastructures : il s'agit ici par exemple de longer des lignes haute tension existantes, des routes principales, des voies navigables ou des lignes TGV ;
- Les critères liés au milieu humain afin d'éviter les zones d'habitats ou les habitations isolées ;
- Les critères environnementaux et patrimoniaux.

L'analyse du territoire réalisée sur base de ces critères ainsi que le résultat des différentes études et concertations menées en amont ont ainsi permis d'identifier l'emplacement optimal. Ce corridor fera donc l'objet d'une demande de révision de Plan de Secteur.

LE CORRIDOR EN QUELQUES CHIFFRES



14 communes concernées en Wallonie



84.8 km de long

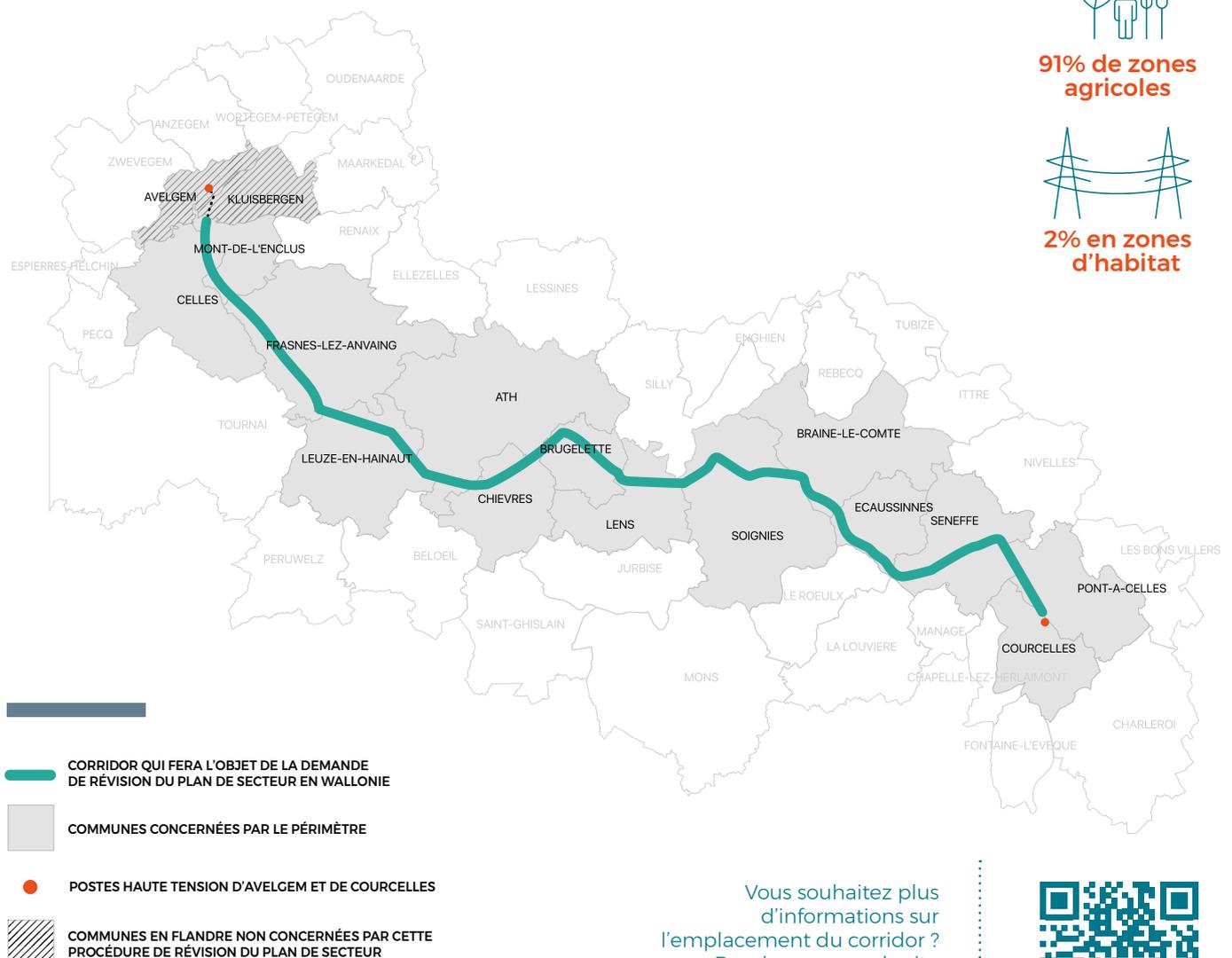


91% de zones agricoles



2% en zones d'habitat

Corridor proposé par Elia pour la demande de révision de Plan de Secteur



Vous souhaitez plus d'informations sur l'emplacement du corridor ?
Rendez-vous sur le site boucleduhainaut.be



98 %

DES PRINCIPALES
LIAISONS DE
TRANSPORT
D'ÉLECTRICITÉ
EN EUROPE SONT
CONSTITUÉES DE
LIAISONS AÉRIENNES
EN COURANT
ALTERNATIF

UNE TECHNOLOGIE FIABLE ET ÉPROUVÉE

L'approche technologique appliquée par Elia

Pour chaque projet, Elia veille à utiliser la technologie qui répond le mieux aux critères techniques et environnementaux. Dans le cadre du projet Boucle du Hainaut, plusieurs études internes et externes ont été réalisées afin de définir la technologie la mieux à même de répondre à l'ensemble de ces critères.

La technologie choisie pour



SI ON ANALYSE LE
DÉVELOPPEMENT
DU RÉSEAU 380 KV
EUROPÉEN, LA
LIAISON AÉRIENNE EN
COURANT ALTERNATIF
EST LA NORME.

la Boucle du Hainaut

Les principales liaisons de transport d'électricité en Europe constituent ce qu'on appelle le « *backbone* européen ». Pour ce type d'infrastructures, 98 % du réseau est constitué de liaisons aériennes en courant alternatif. Le projet Boucle du Hainaut étant un maillon important de ce réseau, Elia fait le choix d'une technologie identique.

Tel un filet de pêche, le *backbone* européen est un réseau connecté et maillé. Cela signifie qu'il a été conçu de manière à ce qu'en cas d'incident, une autre liaison puisse prendre en charge l'acheminement de l'électricité, condition nécessaire afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement. En effet, ce réseau doit être en mesure de transporter d'importants volumes d'électricité et ce, avec une intégration majeure d'énergies renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de la transition énergétique à l'échelon européen.

Ce réseau maillé qui achemine de tels volumes d'énergie doit être :

- **Fiable** avec un risque d'incidents limité et des réparations rapides ;
- **Flexible** en termes de couverture des besoins locaux et création d'opportunités ;
- **Tourné vers l'avenir** soit facilement expansible.

La Boucle du Hainaut fera partie du *backbone* électrique européen car elle transportera d'importants volumes d'électricité, contribuera à créer des opportunités au niveau local, fiabilisera la sécurité d'approvisionnement par son intégration aux réseaux électriques belge et européen, dans un paysage où l'électricité provient de plus en plus de sources volatiles et renouvelables (en mer et sur terre).

RÉACTEUR SHUNT

LORSQUE L'ÉLECTRICITÉ PASSE PAR DES CÂBLES, UN COURANT RÉACTIF INUTILE AU RÉSEAU APPARAÎT. LE RÉACTEUR SHUNT PERMET D'ABSORBER CELUI-CI ET D'AINSI ÉVITER DES SURTENSIONS.

Pourquoi ne pas choisir la technologie du courant continu ?

A titre de comparaison, les liaisons souterraines en courant continu, comme ALEGrO (interconnexion avec l'Allemagne) et Nemo Link (interconnexion avec le Royaume-Uni), sont construites à des fins spécifiques, soit des liaisons reliant deux points et ne devant pas couvrir de besoins locaux, et ne pouvant transporter que des volumes limités (1GW, soit 6 fois moins que le projet Boucle du Hainaut). **Une liaison en courant continu ne répond donc pas aux besoins que doit couvrir un projet tel que la Boucle du Hainaut.**

Par ailleurs, une liaison en courant continu se révèle moins fiable car celle-ci est programmée comme un ordinateur et peut donc se mettre en arrêt afin de se protéger en cas d'incident imprévu, ce qui n'est pas acceptable pour une infrastructure principale de transport d'électricité.

Une liaison en courant continu est donc choisie afin de répondre à d'autres objectifs et ne peut donc pas remplir avec fiabilité la fonction de secours dans un réseau maillé.

Est-il possible d'enterrer la liaison ?

Au niveau du backbone 380 kV européen, il est possible, d'un point de vue technique, d'enfouir une section limitée de la liaison, mais cela n'est pas souhaitable. En effet, chaque kilomètre de liaison enfoui diminue considérablement sa fiabilité et augmente le risque d'incidents. Les liaisons souterraines produisent une puissance réactive pouvant provoquer des sauts de tensions sur le réseau et donc susceptibles d'endommager les installations. La solution consiste en l'installation de réacteurs *shunt* afin de compenser cette puissance réactive. Toutefois, la combinaison de nombreux câbles et de réacteurs *shunt* crée des résonances ou des perturbations sur le réseau.

Le réseau européen ne comprend aucune liaison 380 kV enfouie transportant une puissance de 6 GW. Certes, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni notamment, on retrouve des liaisons 380 kV souterraines, mais uniquement sur des distances limitées et pour des puissances inférieures.

Pour le projet Boucle du Hainaut, il faudra s'appuyer sur les conclusions du rapport sur les incidences environnementales afin d'évaluer la nécessité et la possibilité d'enfouir une section de la liaison. Si cela est avéré, le contexte et les études de stabilité détermineront les distances sur lesquelles la liaison pourrait être enterrée.

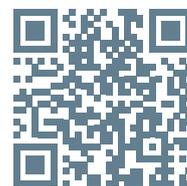


" Le choix technologique effectué par nos experts en fonction des besoins du réseau est une liaison aérienne en courant alternatif, d'une puissance de 380 kV permettant de transporter 6 GW. De cette manière, Elia assure un réseau fiable à la société et contribue considérablement à la transition énergétique."

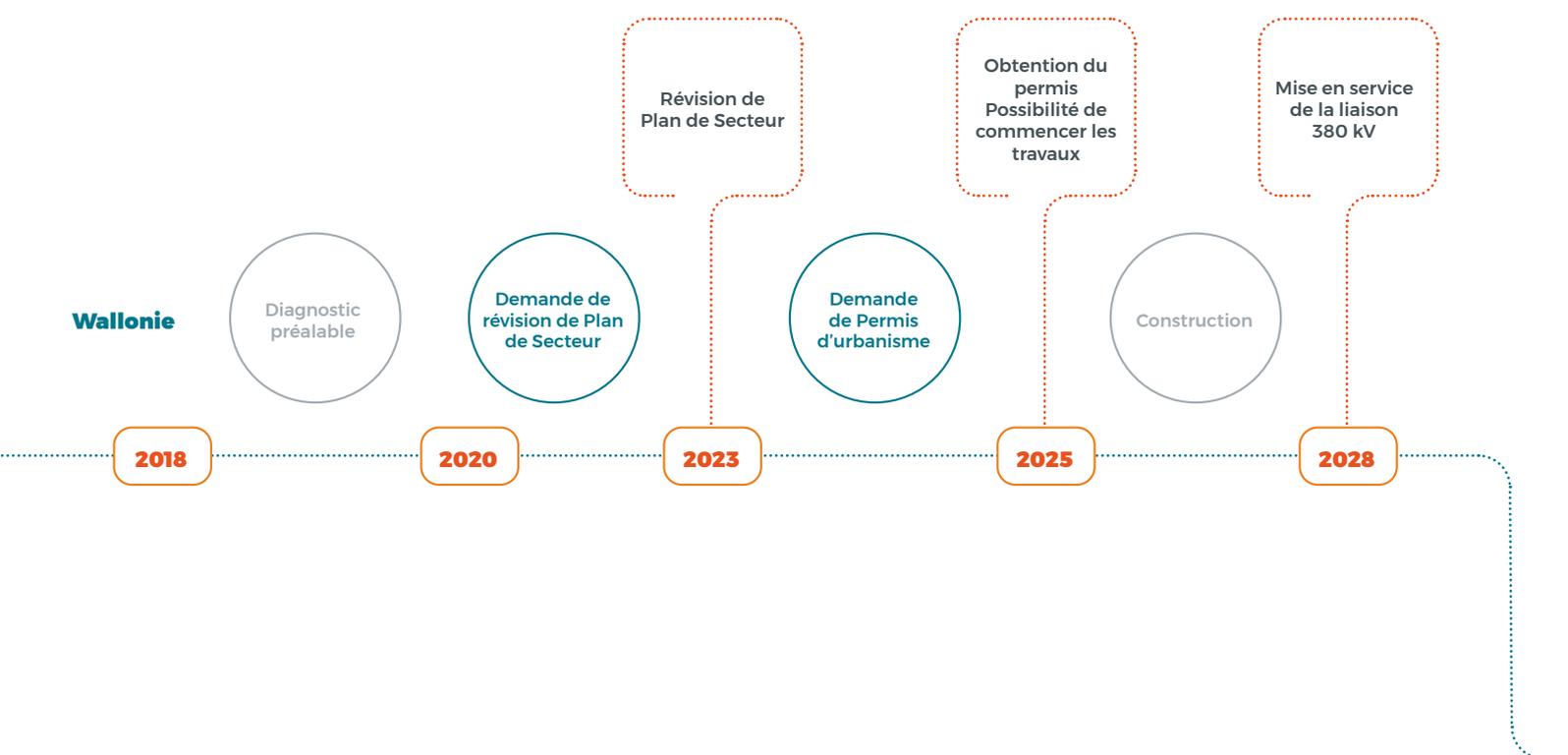
Stijn De Sutter
Responsable du projet pour le département
Infrastructures

Vous souhaitez en savoir davantage ?

N'hésitez pas à consulter notre dépliant "La technologie en 10 questions"



Une réalisation en 4 phases



UN PROJET RÉALISÉ EN 4 GRANDES PHASES

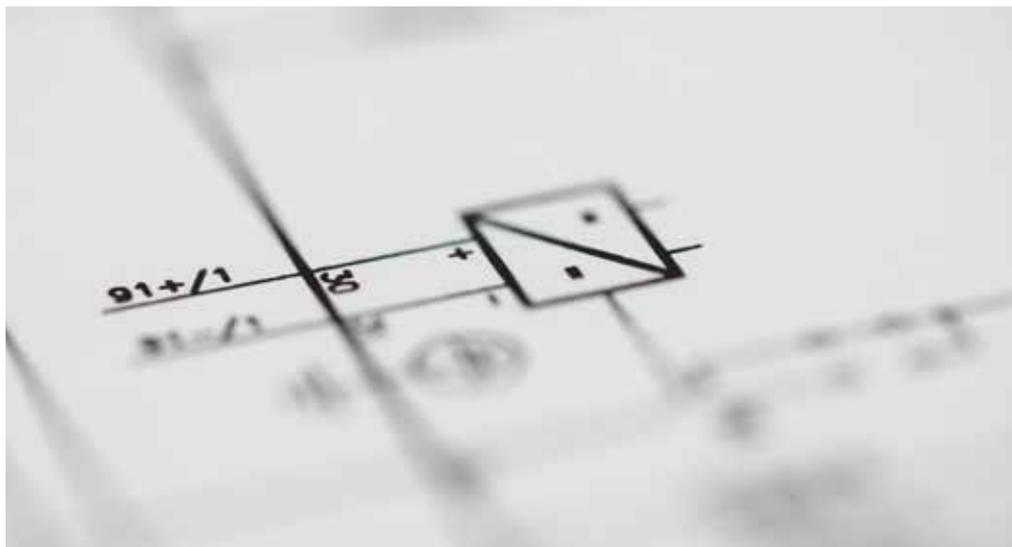
Une liaison haute tension 380 kV est considérée comme une infrastructure principale de transport d'électricité.

Ainsi, une demande de révision du Plan de Secteur portant sur l'inscription d'un périmètre de réservation pour permettre la réalisation d'une infrastructure principale de transport d'électricité est nécessaire.

Ensuite, une demande de permis d'urbanisme permettant à terme de placer les infrastructures, dont les pylônes sur le terrain doit être réalisée.

En amont de ces deux étapes, un diagnostic préalable a été effectué par Elia en dialogue avec différents experts et les acteurs de terrain.

En aval de ces deux étapes, une fois les permis et autorisations légales délivrées, Elia pourra réaliser les travaux et mettre la liaison en service, à l'horizon 2028.



PHASE 1. DIAGNOSTIC PRÉALABLE DU PROJET - 2018 à 2020

Cette première phase, qui n'est pas prévue par la réglementation, consiste en la réalisation d'études technologiques et territoriales approfondies. Celles-ci ont pour objectif d'identifier le corridor répondant le mieux aux besoins du projet, tout en prenant en considération le contexte territorial.

Cette étape permet également de mener de larges concertations avec l'ensemble des parties concernées par le projet.

A l'issue de cette phase de diagnostic, Elia est en mesure de proposer un projet de périmètre de réservation à inscrire au Plan de Secteur.



• Étude du corridor



• Dialogue avec les parties prenantes



• Proposition d'un périmètre de réservation au Plan de Secteur



• Dialogue avec les communes concernées

- ÉTAPES RELEVANT DU NIVEAU COMMUNAL
- ÉTAPES RELEVANT DU DEMANDEUR
- ÉTAPES RELEVANT DU NIVEAU RÉGIONAL
- BUREAUX D'ÉTUDES AGRÉÉS INDÉPENDANTS

PHASE 2. PROCÉDURE DE RÉVISION DE PLAN DE SECTEUR - 2020 à 2023

La Wallonie est couverte par 23 Plans de Secteur dont l'objet principal est de définir les affectations du sol afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. C'est ainsi que la réglementation impose que les principales infrastructures de transport d'énergie y soient inscrites.

Afin de pouvoir réaliser la Boucle du Hainaut, Elia a dès lors l'obligation légale d'introduire une demande de révision du Plan de Secteur afin que le corridor visant à accueillir à terme le projet y figure. Cette procédure concerne uniquement les communes situées sur le territoire de la Wallonie.

Cette procédure de révision de Plan de Secteur prévoit plusieurs étapes de concertation et d'information du public à l'occasion desquelles les citoyens sont invités à émettre leurs remarques et poser leurs questions.

L'avis des instances communales et régionales sur le dossier déposé par Elia est également sollicité à plusieurs étapes de la procédure.

L'ensemble des remarques émises lors de cette phase sont prises en compte dans le cadre d'un Rapport sur les Incidences Environnementales du projet, réalisé par un bureau d'études indépendant.

Les résultats de cette étude ainsi que l'ensemble des avis émis, permettent ensuite au Gouvernement wallon de se prononcer sur la révision de Plan de Secteur.



LE RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES EST UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR UN BUREAU INDÉPENDANT AGRÉÉ PAR LA WALLONIE POUR ANALYSER L'IMPACT D'UN PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT AU SENS LARGE DU TERME : LA FAUNE, LA FLORE, LE PAYSAGE, ETC.

* Commissions Communales d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

** En remplacement de la RIP ne pouvant être organisée dû au contexte du COVID-19.

15

NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LES CITOYENS PEUVENT OFFICIELLEMENT REMETTRE LEUR AVIS PAR ÉCRIT APRÈS LES DEUX JOURS OFFICIELS DE DIFFUSION DE LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE SECTEUR.

45

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LES CITOYENS PEUVENT OFFICIELLEMENT RENDRE LEUR AVIS

ELIA DÉVELOPPE LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE DE DEMAIN EN ENTREtenant UN DIALOGUE PROACTIF AVEC UNE MULTITUDE DE PARTIES PRENANTES.

LES MEILLEURES SOLUTIONS POSSIBLES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ SONT PRIVILÉGIÉES.



• Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE)



• Dépôt du rapport au Gouvernement wallon



• Avis des instances régionales et autres instances utiles



• Sur base du RIE et des avis: choix du Gouvernement sur la solution la plus raisonnable et adoption en tant que projet de Plan



• Enquête publique



• Avis des instances communales et régionales et résultats de l'enquête publique



• Adoption définitive du Plan



PHASE 3. PROCÉDURE DE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME - 2023 à 2025

Une fois le périmètre de réservation nécessaire à la réalisation de la Boucle du Hainaut inscrit au Plan de Secteur, Elia doit entamer une procédure de demande de permis d'urbanisme pour la construction des infrastructures.

Dans le cadre de ce processus administratif, la réglementation prévoit également deux moments de concertation de la population : la réunion d'information publique et l'enquête publique (pictogrammes orange).

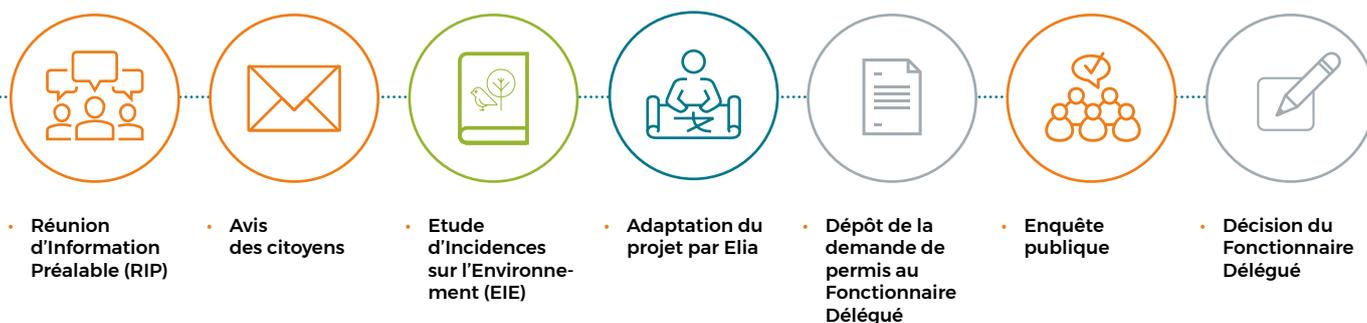
L'ensemble des commentaires et des avis émis lors de ces consultations ainsi que les résultats de l'Etude des Incidences sur l'Environnement réalisée par un bureau indépendant, permettront au fonctionnaire délégué de la Wallonie de prendre une décision éclairée quant à l'octroi du permis d'urbanisme à Elia.

15

NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LES CITOYENS PEUVENT OFFICIELLEMENT REMETTRE LEUR AVIS PAR ÉCRIT APRÈS LA TENUE DE LA RÉUNION D'INFORMATION PUBLIQUE

30

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LES CITOYENS PEUVENT OFFICIELLEMENT RENDRE LEUR AVIS



PHASE 4. TRAVAUX ET MISE EN SERVICE DU CORRIDOR 380 kV - 2025 à 2028

Une fois le permis d'urbanisme obtenu, Elia peut ensuite entamer la phase de construction des infrastructures. Cette étape est menée en étroite collaboration avec les autorités communales. Une communication transparente et régulière est mise en place à l'égard des riverains.

Vous souhaitez en savoir davantage ?

N'hésitez pas à consulter notre dépliant "La procédure en 10 questions"



• Mise en service

• Travaux



ELIA, AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT MISES EN PLACE PAR ELIA

Une meilleure acceptation des projets par la collectivité passe par l'évitement des effets sociétaux négatifs et la recherche de solutions *Win-Win*. Comme cela se fait dans le cadre des études environnementales (études réalisées par des bureaux indépendants afin d'analyser l'impact environnemental des projets), Elia applique une approche « hiérarchique des mesures d'atténuation » de l'impact de ses infrastructures sur les espaces urbains, l'environnement et les zones agricoles.

Le principe de la hiérarchie des mesures d'atténuation est basé sur la logique suivante :

- **Éviter** : la prévention des effets est toujours préférable et constitue également la façon la plus efficace de limiter les effets ;
- **Réduire** : toutefois, tous les effets ne peuvent être évités. Ceux-ci peuvent alors, bien souvent, être limités en termes d'intensité, d'ampleur ou d'impact ;
- **Compenser** : les effets résiduels qui n'ont pu être évités, ni réduits, peuvent finalement être compensés.



Par son rôle sociétal clé, Elia entend développer ses projets dans le respect total des intérêts de la société.

ÉVITER	RÉDUIRE ET/OU RÉPARER	COMPENSER
 ÉVITER LES ZONES PROTÉGÉES	 INTÉGRATION VISUELLE DES LIGNES ET DES POSTES AVEC DE LA VÉGÉTATION	 PROJETS COMMUNAUTAIRES
 ÉVITER LES NOYAUX D'HABITATS	 REGROUPEMENT AVEC LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	 INDEMNISATIONS FINANCIÈRES POUR LES PROPRIÉTAIRES
 MISE À NIVEAU OU RÉUTILISATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	 INTÉGRATION ARCHITECTURALE DES POSTES	 INDEMNISATIONS FINANCIÈRES POUR LES AGRICULTEURS



PLANTATIONS

Plantation de corridors et rangées d'arbres, de haies et de vergers



FORÊTS

Restructuration forestière et nouvelles zones boisées



GÉNIE HYDRAULIQUE

Renaturation des étangs, restauration de cours d'eau à leur état d'origine, création de petits plans d'eau, réhabilitation de plans d'eau stagnante et d'eau vive



DÉMOLITION

Perméabilisation des sols



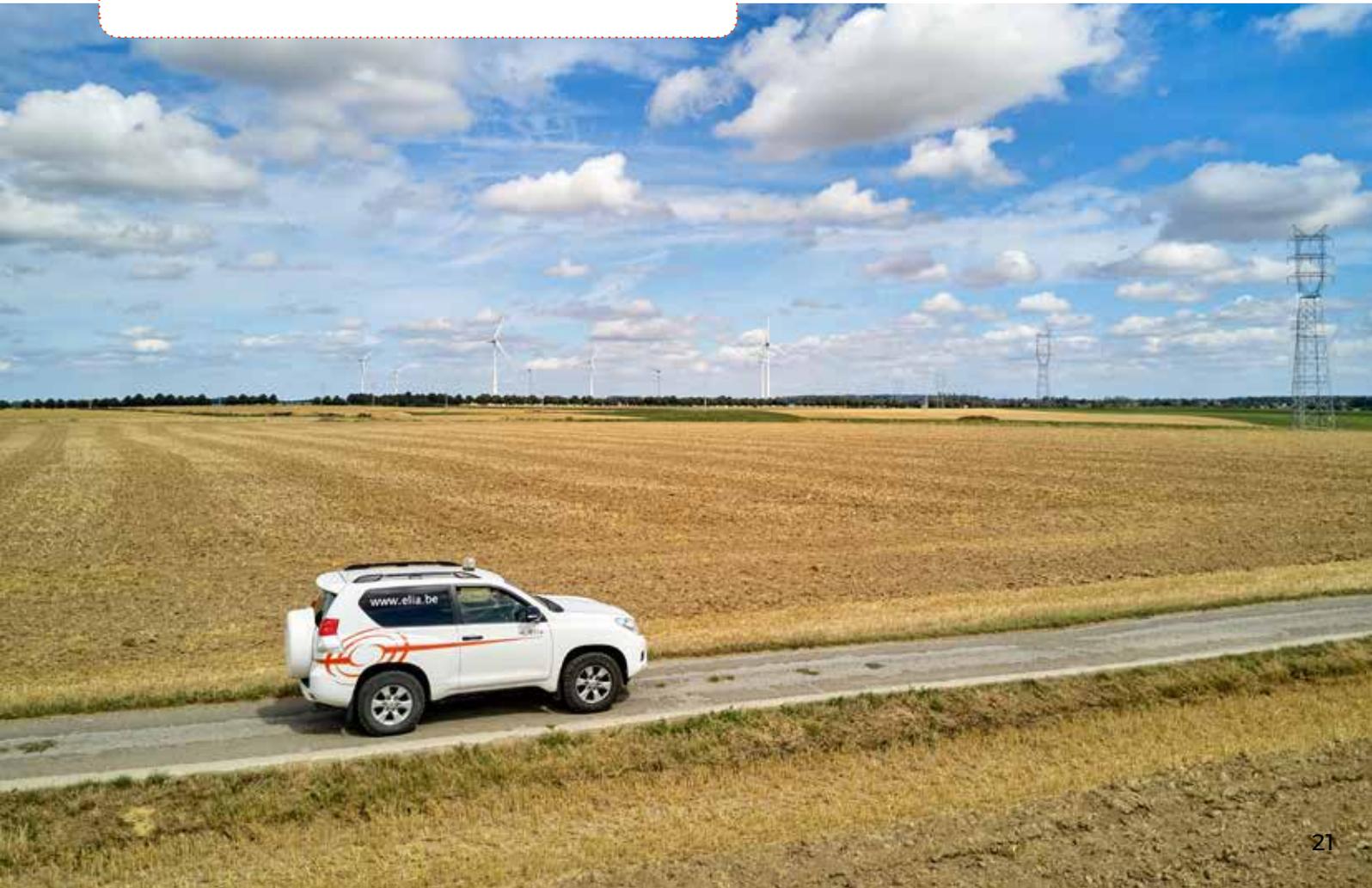
PROTECTION DES ESPÈCES

Construction d'équipements de protection des amphibiens, de sites de nidification, d'habitats pour les chauves-souris et les reptiles, de tours de protection des espèces

PAR LA MISE EN ŒUVRE DE CES MESURES, ELIA AMBITIONNE DE PROPOSER UNE APPROCHE TRANSPARENTE, SYSTÉMATIQUE ET NON DISCRIMINANTE. CONSCIENTE DU FAIT QUE L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE LIAISON 380 KV AURA TOUJOURS UN IMPACT POUR LA COLLECTIVITÉ, ELIA MET ÉGALEMENT EN PLACE AVEC LES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PROJET « BOUCLE DU HAINAUT » UNE RÉFLEXION VISANT À DÉVELOPPER DES PROJETS À CARACTÈRE DURABLE AFIN D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CITOYENS.

Vous souhaitez en savoir davantage ?

N'hésitez pas à consulter notre dépliant "Les mesures d'accompagnement en 10 questions"



ELIA ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Le transport d'électricité dans un conducteur génère un champ électrique et magnétique (CEM) de basse fréquence dans l'environnement direct de celui-ci. Tous les projets d'infrastructures d'Elia génèrent donc ce type de champ, parfois source de craintes auprès des riverains. C'est pourquoi Elia souhaite y accorder une attention particulière et que chacun puisse être informé correctement sur la thématique. Elia tient également à faire avancer les connaissances scientifiques en la matière, en soutenant le BBEMG (*Belgian BioElectroMagnetics Group*).

Concrètement, alors que les effets aigus qui peuvent se produire lors d'une exposition à des champs magnétiques extrêmement élevés sont bien connus et maîtrisés, concernant les conséquences des expositions à long terme de faible intensité, il y a plus d'incertitudes. Bien que l'intensité du champ magnétique est proportionnelle au courant et diminue rapidement avec la distance.

Certaines études épidémiologiques font état d'une légère augmentation du risque de leucémie chez l'enfant en cas d'exposition moyenne supérieur à la valeur guide, soit 0,4 μ T. Malgré de nombreuses années de recherche, ce lien statistique n'a pas encore pu être démontré par une relation de cause à effet.

Ces effets aigus sont à la base de la réglementation européenne en vigueur qui donne une limite d'exposition à 100 μ T pour la population. À ce stade, l'Union Européenne, l'ICNIRP, et l'OMS n'estiment pas nécessaire – au vu des données scientifiques disponibles – de faire évoluer cette réglementation.

DANS CE CONTEXTE, BIEN QUE LA RECOMMANDATION DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE DE 100 μ T SOIT D'APPLICATION, ELIA S'ASSURE, POUR CHACUN DE SES PROJETS, QUE L'EXPOSITION MOYENNE DES HABITATIONS À PROXIMITÉ DE SES NOUVELLES INSTALLATIONS SOIENT LARGEMENT EN-DEÇA DE LA RECOMMANDATION EUROPÉENNE.

L'IARC (Centre international de recherche sur le cancer qui dépend de l'OMS) a classifié en 2001 les CEM de basse fréquence dans le Groupe 2B des substances examinées, ce qui signifie qu'ils sont considérés comme « peut-être cancérigènes » tout comme un ensemble d'autres éléments et activités tels que les légumes marinés, l'Aloe vera extrait, le nickel (Gsm), etc.

Quelques pays et régions ont développé des politiques nationales ou régionales sur ce sujet. Les plus strictes fixent une valeur guide de 0,4 μ T pour des expositions permanentes. Lorsque cette valeur de référence ne peut être atteinte, une valeur limite est alors fixée, comme c'est le cas en Flandre et Bruxelles. La Wallonie ne dispose, quant à elle, pas de législation spécifique à ce sujet.

100 μ T
VALEUR RECOMMANDÉE PAR L'EUROPE





La Boucle du Hainaut et vous

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !



boucleduhainaut.be



0800 18 002



Boucle du Hainaut



boucleduhainaut@elia.be



SCANNEZ CE QR
CODE ET ACCÉDEZ
AU SITE DU PROJET

